



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada
Représenté par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes
et ministre responsable des Langues officielles, 2026
No° de cat. CH58-2/14F-PDF
ISSN 2819-1072

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2026-2027](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2026-2027](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2026-2027. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

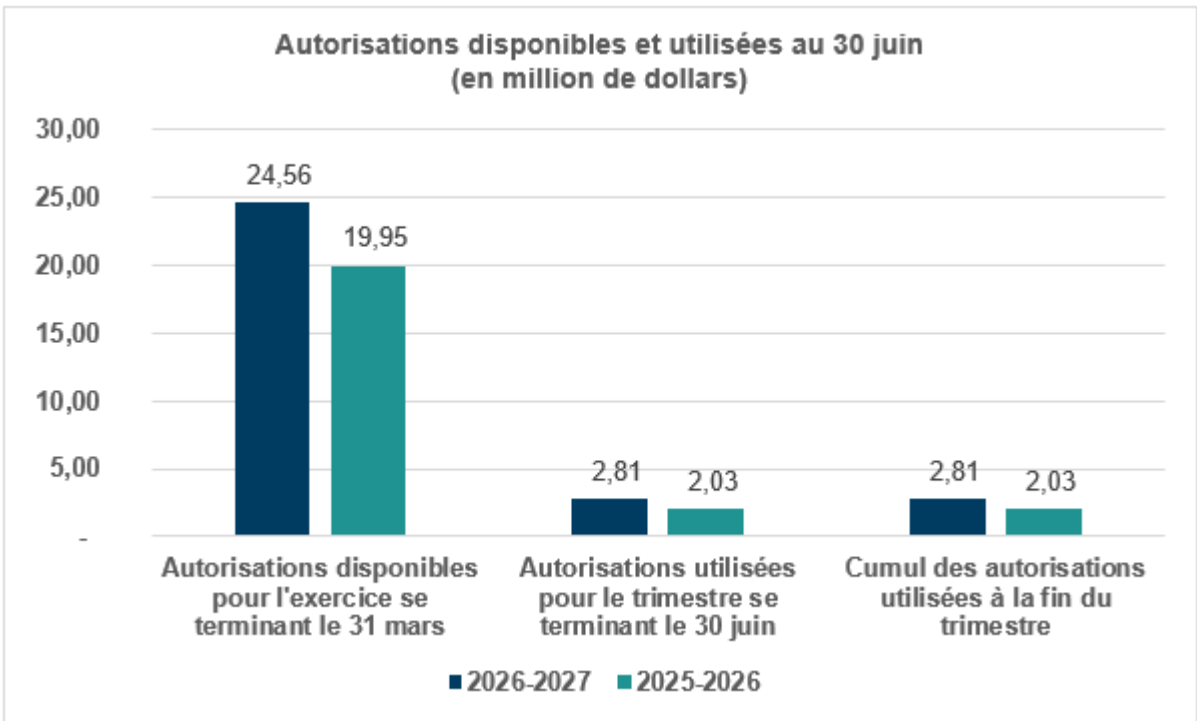
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2026. Le graphique suivant donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



Autorisations disponibles et utilisées au 30 juin en million de dollars – version texte

Exercice	2026-2027	2025-2026
Autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars	24,56	19,95
Autorisations utilisées pour le trimestre se terminant le 30 juin	2,81	2,03
Cumul des autorisations utilisées à la fin du trimestre	2,81	2,03

Variation des autorisations

Au 30 juin 2026, les autorisations disponibles pour l'exercice 2026-2027 ont augmenté de 4,61 M\$ en comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, passant de 19,95 M\$ à 24,56 M\$, soit une hausse de 23 %. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- Une variation à la hausse de 2,71 M\$ pour le financement de projets de maintien d'actifs. En 2025-2026, 6,89 M\$ étaient autorisés pour les travaux de remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham et de réfection des serres, tous sous la gestion de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Il s'agissait d'un financement reporté de l'année précédente à cause de retard dans l'exécution des chantiers. En 2026-2027, des autorisations de 9,60 M\$ sont accordés pour divers travaux et au 30 juin, la Commission est en mesure d'annoncer qu'une partie de ces sommes ne pourra être dépensée au courant de l'exercice.
- Une hausse de 3,2 M\$ pour des autorisations temporaires obtenues en 2026-2027 pour les paiements en remplacement d'impôt (PERI); au premier trimestre de 2025-2026, ces autorisations n'avait pas encore été accordées;
- Une réduction permanente de 0,85 M\$ des dépenses de programmes de la Commission, dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses de fonctionnement, une mesure annoncée dans le budget de 2025 pour atteindre des économies de 15 % sur trois ans à l'échelle du gouvernement;
- Une variation de 0,51 M\$ à la baisse attribuable au report de budget d'un exercice à l'autre, une autorisation accordée au premier trimestre de 2025-2026 qui n'est pas encore accordée au premier trimestre de 2026-2027;
- Une hausse de 0,04 M\$ pour la participation du Musée des plaines d'Abraham au programme « Laissez-passer Un Canada fort »;
- Et une hausse de 0,02 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés

État des autorisations au 30 juin (en millier de dollars)	2026-2027			2025-2026			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2026	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	21 734	2 606	2 606	17 140	1 828	1 828	4 594	778	778
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	829	207	207	811	203	203	18	4	4
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 000	-	-	2 000	-	-	-	-	-
Autorisations totales	24 563	2 813	2 813	19 951	2 031	2 031	4 612	782	782

Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 30 juin a augmenté de 0,78 M\$, passant de 2,03 M\$ à 2,81 M\$, soit une hausse de 39 %. Ces dépenses représentent 11 % des autorisations disponibles, comparativement à 10 % au 30 juin 2025. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- Au premier trimestre de 2026-2027, 0,58 M\$ ont été déboursés pour les travaux de remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham, expliquant les variations à la hausse dans les articles « Services de réparation et d'entretien » et « Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages »;
- Une autre variation est dans l'article « Personnel » avec une variation à la hausse de 0,13 M\$, qui se résorbera dans les trimestres suivants; cette hausse est due à la comptabilité axée sur les dépenses puisque le calendrier de paie impliquait le versement d'une paie de plus au premier trimestre de 2026-2027;
- La variation résiduelle à la hausse de 0,07 M\$ s'inscrit dans le cours normal des opérations sous plusieurs articles.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Dépenses par article courant	2026-2027			2025-2026			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues	Dépenses durant le trimestre	Cumul des crédits
Personnel	5 883	1 430	1 430	6 310	1 302	1 302	(427)	128	128
Transports et communications	150	21	21	150	21	21	-	-	-
Information	450	88	88	500	66	66	(50)	22	22
Services professionnels et spéciaux	1 900	273	273	2 000	294	294	(100)	(21)	(21)
Location	140	32	32	200	32	32	(60)	-	-
Services de réparation et d'entretien	4 640	189	189	6 331	95	95	(1 691)	94	94
Services publics, fournitures, approvisionnements	1 000	206	206	1 000	180	180	-	26	26
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	6 875	533	533	-	2	2	6 875	531	531
Acquisition de matériel et d'outillage	225	41	41	500	39	39	(275)	2	2
Paievements de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	3 300	-	-	2 960	-	-	340	-	-
Dépenses totales	24 563	2 813	2 813	19 951	2 031	2 031	4 612	782	782

Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des plaines d'Abraham. À la fin du premier trimestre de l'exercice, elle n'est pas en mesure d'annoncer qu'elle dépassera les revenus prévus. Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
 - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
 - Développement de nouveaux partenariats.
- Contraintes budgétaires liées aux dépenses de fonctionnement:
 - Contrôle rigoureux du budget;
 - Révision de la structure de financement;
 - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
 - Entretien général de première qualité des lieux;
 - Travaux de réfection réguliers;
 - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.
- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
 - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la *Politique d'utilisation du territoire* pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
 - Favoriser les activités organisées par la Commission qui concernent son mandat;
 - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.
- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
 - Surveillance constante lors des travaux;
 - Rencontres régulières avec les instances concernées;
 - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important lié aux activités, au personnel ou aux programmes n'a eu lieu au cours du premier trimestre de 2026-2027.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Lise Moreau
Secrétaire-directrice générale

James Haberlin
Directeur principal des finances

Le 14 août 2026